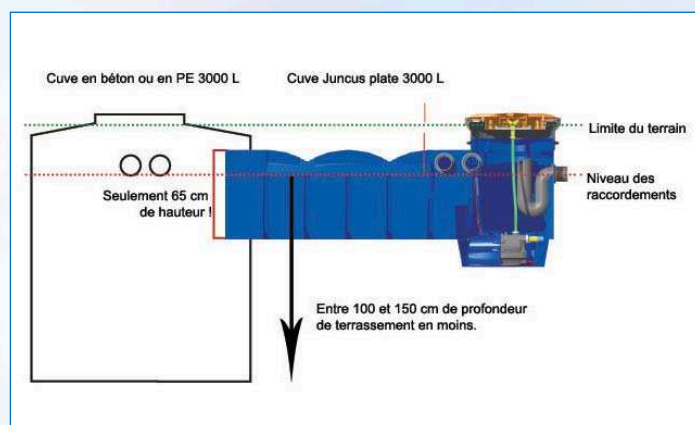


# Gamme F-Line

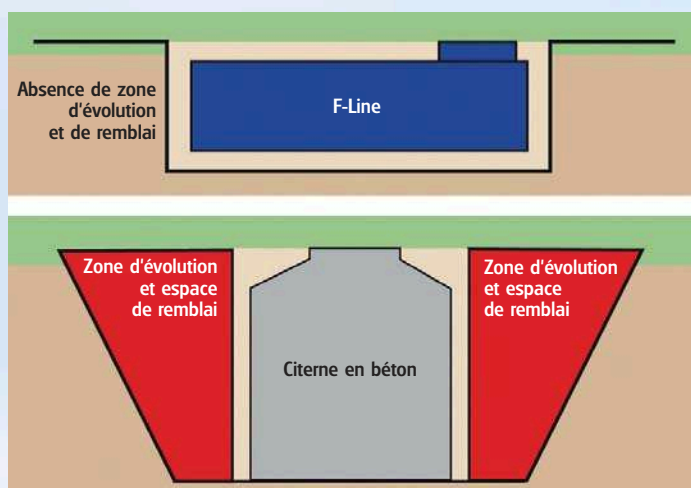
Les cuves F-Line sont à ce jour les plus plates du marché. Leur conception spécifique en fait un produit aux nombreux atouts et très pratique à utiliser.



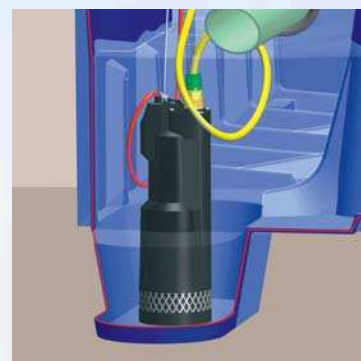
- La profondeur d'excavation est diminuée jusqu'à 60% par rapport à une cuve classique de même volume
  - idéal pour les sols difficiles qui empêchent de creuser profondément (nappe phréatique haute, rochers, etc.)
  - réduit fortement les frais liés au terrassement

Type de cuve	F-Line 5000 L	Citerne béton 5000 L
Profondeur à creuser	Env. 120 cm	Env. 250 cm
Volume de terre à enlever	Env. 9,6 m <sup>3</sup>	Env. 58 m <sup>3</sup>

- La quantité de terre à déplacer est jusqu'à 70% moins importante, car il n'est pas nécessaire de prévoir un espace d'évolution autour de la cuve ; le remblai est réduit au minimum.



- Le moulage intègre un emplacement de hauteur 20 cm pour la pompe afin d'optimiser le volume d'eau récupérable (sauf 7500 L).



- La conception des cuves en fait un produit particulièrement stable une fois enterré.



JU2052  
Kit de connexion pour cuve F-Line (x2)

## Informations :

- Cuves à enterrer en polyéthylène 100% recyclable
- Existent en 4 modèles : 1500, 3000, 5000 et 7500 litres
- Résistantes au passage de véhicules\*
- Ouverture large pour faciliter l'accès
- Raccordements : entrée 225 mm – sortie 275 mm
- Les cuves 1500, 3000 et 5000 peuvent être installées hors sol sous conditions
- Garanties 15 ans

\*En utilisant le kit passage véhicules légers (p. 13). Respecter les consignes d'installation.



**F-Line 1500 litres**  
**JU3115**  
L. 240 x l. 120 cm x H. 73,5 cm.  
80 kg



**F-Line 3000 litres**  
**JU3130**  
L. 240 x l. 240 x H. 73,5 cm.  
170 kg



**F-Line 5000 litres**  
**JU3250**  
L. 296 x l. 222 x H. 96 cm.  
250 kg



**F-Line 7500 litres**  
**JU3175**  
L. 334 x l. 231 x H. 112,5 cm.  
310 kg

## Installation facile et rapide de la cuve

*Le jardin retrouve très rapidement son apparence d'origine. Les cuves plates sont idéales pour une installation ultérieure, lorsque les extérieurs sont déjà aménagés.*



Rappel : le déblai d'excavation ne convient pas au remplissage dans la grande majorité des cas. Se conformer à la notice.